

Casablanca, le Lundi 16 Décembre 2019

DÉCISION

Le Directeur Général de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA décide de procéder à l'annulation de l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix n° 231/2019/CA-TOPO du 17 Décembre 2019 relatif aux études topographiques relatives aux projets gères par la société Casablanca Aménagement SA, et ce conformément à l'article 45 du Règlement des marchés de la société CASABLANCA AMENAGEMENT.

Cette annulation intervient vu que les données économiques des prestations objet de l'Appel d'Offres ont été fondamentalement modifiées.

**Signé : Le Directeur Général
M. Driss MOULAY RCHID**

